

**Feuille de route de Mme Stéphanie Patfoort, Directrice de la formation,
En vue du développement de l'évaluation des formations et des enseignements**

Madame la Directrice,

En tant que Directrice de la formation, il vous revient de coordonner le développement de l'évaluation des formations et des enseignements dans notre établissement.

L'évaluation des formations et des enseignements est aujourd'hui le fait d'initiatives de responsables de formation et d'enseignant.es qui ont à cœur l'amélioration continue des formations de l'Université. L'Université doit progresser dans sa capacité à rendre compte de ces pratiques et à les diffuser afin qu'elles entrent dans la vie habituelle de toutes les formations. Il s'agit de mieux répondre à une obligation réglementaire sur laquelle le HCERES questionne l'établissement ; il s'agit aussi et surtout d'engager toutes les parties prenantes de nos formations dans une dynamique partagée d'amélioration et d'adaptation continue aux évolutions des connaissances, du public étudiant et de la société. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la mission de l'établissement de participer activement à notre société en mouvement en offrant une recherche et des formations en cohérence.

Pour progresser dans ces directions, je vous demande, au cours de l'année universitaire 2023-2024, de :

- Recenser les pratiques d'évaluation des formations et des enseignements existantes et les faire connaître à la communauté universitaire ;
- Engager des responsables de formation et enseignant.es volontaires, qui n'auraient pas encore mis en œuvre de démarche d'évaluation, à expérimenter une variété de pratiques et à rendre compte de ces expérimentations ;
- Susciter les réflexions de la communauté, à partir des retours d'expérience, en vue de proposer et soumettre aux instances, à la fin de l'année universitaire, une charte de l'évaluation des formations et des enseignements à l'Université Lumière Lyon 2.

Les repères suivants devront vous guider :

- L'évaluation des formations et des enseignements n'est pas un but en soi mais un moyen au service de la qualité des formations et de la valeur des diplômes ; l'évaluation doit soutenir la recherche constante d'adaptation aux évolutions des connaissances, du public étudiant et de la société ;
- Les questions auxquelles nous chercherons à répondre à travers les démarches d'évaluation sont les suivantes : les objectifs visés par nos formations sont-ils atteints au niveau espéré ? Y a-t-il des raisons de faire évoluer ces objectifs ? Les pédagogies et parcours proposés soutiennent-ils de manière satisfaisante les apprentissages et la réussite des étudiant.es ?

- L’avis des étudiant.es est un point de vue parmi d’autres ; le dialogue entre différents points de vue est nécessaire à l’évaluation ;
- Chaque enseignant.e et chaque responsable de formation, chacun.e à son niveau, est responsable des moyens qu’il prend pour recueillir différents avis, les interpréter, les mettre en dialogue et en tirer des conclusions ; ces conclusions feront l’objet d’échanges à différents niveaux en vue d’une amélioration cohérente et concertée de la formation dans son ensemble.

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, vous vous appuyerez sur :

- Les ressources de la Direction de la formation, qui seront renforcées d’un mi-temps dédié à la coordination de la démarche pendant l’année universitaire 2023-2024 ;
- Des référent.es « évaluation des formations et des enseignements » qui seront nommés dans chaque composante ;
- Vos collègues des autres directions, et leurs équipes, que vous solliciterez au besoin.

Un point sera fait en fin d’année universitaire. Une nouvelle feuille de route vous sera alors proposée pour la suite de ce projet de développement de l’évaluation des formations et des enseignements.

Je vous remercie, Madame la Directrice, de votre implication dans ce projet.

Nathalie DOMPNIER,
Présidente de l’Université Lumière Lyon 2